

Genève, novembre 2012

Voyage à Tananarive en septembre 2012

Grâce aux facilités de communication (Courriels et téléphone), les relations avec nos interlocuteurs de Tananarive sont faciles et fréquentes. Il n'en demeure pas moins que les contacts directs sont non seulement nécessaires, mais aussi utiles.

Depuis de nombreux mois, le comité de NSAM (Naman'ny Sekoly sy ny Ankohonana eto Madagasikara) nous informait du dysfonctionnement de la collaboratrice chargée des relations avec l'Ecole Primaire Publique (EPP) d'Anosizato Andrefana et du suivi de nos soixante boursiers. Aider le comité

de NSAM à régler cette situation délicate était l'un des objectifs de mon voyage. Je voulais, d'autre part, rencontrer les interlocuteurs de nos deux collaboratrices: parents d'élèves, enseignants, fournisseurs et médecins.



Sortie à la campagne du comité NSAM et des enseignants de l'EPP

L'année 2011 – 2012



Le carrefour principal d'Anosizato

L'année écoulée a été marquée par des grèves de longue durée des enseignants (du primaire à l'Université) et des personnels soignants, qui revendiquaient des adaptations salariales promises depuis plusieurs années par le gouvernement. La situation économique s'aggrave et rien n'a changé depuis notre lettre circulaire du mois d'avril dernier. Le coût des produits de première nécessité (riz, huile, savon, sel, sucre, etc..) augmente. Manger de la viande devient un luxe inabordable pour la majorité de la population. Dans cette situation, la malnutrition fait des ra-

vages qui touchent, entre autres, beaucoup d'habitants du quartier d'Anosizato. Le nombre de tuberculeux pris en charge par NSAM en témoignent et la collation (Koba Tsinjo), servie chaque matin aux élèves de l'EPP, est toujours la bienvenue.

Ecole

La responsable de ce secteur, accaparée par d'autres activités sociales, a été remerciée par le comité de NSAM en accord avec l'AFEM, car elle négligeait de plus en plus son travail. Elle est remplacée, depuis le mois de septembre 2012, par Madame Adeline, ancienne membre du comité local. Elle habite dans le quartier et connaît bien le milieu scolaire, car elle a été institutrice pendant de nombreuses années dans une école privée proche de son domicile.

En 2011 – 2012, NSAM a octroyé une aide financière à 7 élèves du Collège d'enseignement Général (CEG). Trois ont réussi leur année scolaire et passent de 6^{ème} en 5^{ème}. Deux élèves ont échoué et ne bénéficieront pas d'une bourse en 2012-2013 et deux ont quitté l'école en cours d'année scolaire. Nous payons les frais de scolarité et le matériel scolaire pour les boursiers du CEG.

A l'EPP d'Anosizato, nous avons 50 Elèves Accompagnés (EA). Six d'entre eux ont abandonné l'école en cours d'année, pour diverses raisons, et 11 n'ont pas été promus dans la classe

supérieure. Les taxes scolaires des EA de l'école primaire ainsi que leur matériel scolaire sont payés par NSAM, qui finance aussi leurs soins médicaux et dentaires. Le médecin qui assure les soins médicaux (crise de paludisme, diarrhées, etc) offre gratuitement une visite médicale en début et à la fin de chaque année scolaire à tous nos boursiers. Quant au dentiste, il garantit un tarif préférentiel pour les EA de NSAM.

Le matériel scolaire pour les EA



Le koba tsinjo pour tous les élèves



La collation matinale a nécessité l'achat de 3'866 kilos de farine (koba tsinjo) pour un coût total de 7'732'000 Ariary soit (pour un taux de change moyen de 1.-- CHF pour 2'250 ariary) 3'435.-- francs suisses. Il a fallu en outre acheter 87 litres d'huile pour 483'000 ariary soit 215.-- francs. En cours d'année le prix de la farine a augmenté de 20% et celui de l'huile de 3,6%.

F a m i l l e

La très longue grève des personnels des hôpitaux publics a sérieusement compliqué la tâche de Madame Toly, responsable du secteur Famille. Quelques situations urgentes l'ont contrainte à faire appel à des médecins pratiquant dans des hôpitaux privés.

En plus d'une analyse de la situation sociale des requérants, les critères d'entrée en matière suivants pour les demandes d'aide ont été fixés par NSAM en accord avec l'AFEM :

- Autant que faire se peut, une prise en charge doit permettre au bénéficiaire de réintégrer son activité après guérison. Exemples : reprendre une activité professionnelle, réintégrer l'école, permettre à une femme (mère, grand mère ou tante) de s'occuper de nouveau des enfants dont elle a la charge, ou, tout simplement à un enfant de grandir et avoir une enfance normale.
- Limiter strictement les prises en charge aux habitants de la Commune sub-urbaine d'Anosizato Andrefana.
- A contrario, ne pas prendre en charge les traitements de très longue durée, dont le financement épuiserait notre budget aux dépens des situations évoquées ci-dessus et dont le résultat n'est, malheureusement, pas garanti (chimiothérapies, AVC).



La malnutrition, pour ne pas parler de sous-alimentation, est la cause principale des maladies dont souffre les personnes prises en charge par NSAM. C'est pourquoi il faut non seulement financer les frais médicaux, mais aussi l'achat de vivres et de produits laitiers pendant la durée d'un traitement. On peut aussi mentionner les frais de couveuse, de couches et de lait en poudre pour les prématurés, dont les mamans ont également besoin d'une aide alimentaire.

← Angelo a trois ans. Il souffrait d'une hernie inguinale, sa maman, qui l'élève seule, est lavandière. Elle a demandé à

NSAM de prendre en charge l'opération de son fils. Les frais médicaux se sont élevés à Fr. 146.— et l'achat des vivres (riz, sucre, huile et barres de savon) et de produits laitiers (yaourths, fromages et beurre) à Fr. 95.— .

Comme on peut le constater sur cette photo, Angelo est guéri. Sa maman remercie NSAM et l'AFEM pour son aide.

Il est difficile de faire des statistiques sur les situations en cours de traitement. Nos chiffres se fondent donc sur les dossiers clos au cours de l'exercice écoulé.

77 dossiers ont été clos en 2010 – 2011 pour un montant de 23'871'121 Ariary, soit un coût moyen par dossiers de 310'014 Ariary.

Du 1^{er} septembre 2011 au 31 août 2012 Madame Toly a fermé 82 dossiers pour un montant global de 44'839'526 Ariary soit un coût moyen de 540'235 Ariary.

La répartition va de 40'600 Ariary (prise en charge très courte et bénéfique pour des douleurs dorsales) à 6'586'229.00 Ariary (Nombreuses chimiothérapies et opérations pour un cancer de l'intestin. Les traitements ont duré plus de 7 mois au terme desquels la patiente est malheureusement décédée).

Hormis ce dernier cas, que nous nous étions engagés à prendre en charge, l'explosion des coûts est due, d'une part, à une augmentation générale des coûts de la santé et des vivres et, d'autre part, à la prise en charge des traitements des tuberculeux qui est passée de 3 à 9 mois.



Princia en pleine forme après l'ablation de son œil droit

Outre Angelo et Princia de nombreux patients pris en charge ont pu reprendre une vie normale.

Rencontres avec les partenaires de NSAM

D'entente avec la présidente, Madame Bakoly, j'ai rencontré plusieurs partenaires locaux de NSAM depuis de nombreuses années, pour les remercier de leur travail et leur expliquer quelle était notre ligne de conduite.

Aux médecins des hôpitaux, avec les quels Madame Toly travaille en permanence, nous avons expliqué pourquoi nous limitons nos interventions aux habitants d'Anosizato et pourquoi nous ne pouvons pas prendre en charge les malades souffrant de cancer et d'AVC. Nous avons aussi négocié avec le pharmacien, pour qu'il accorde un rabais de 5% sur tous les médicaments achetés par NSAM (École et Famille).

Nous avons eu des entretiens avec Madame la Maire, le directeur du CEG, les instituteurs de l'EPP et le comité de l'Association des parents d'élèves ainsi que les parents des Élèves Accompagnés. Dans la mesure où elle était disponible, Madame Bakoly participait à ces entrevues qui étaient aussi l'occasion de présenter Madame Adeline, nouvelle responsable du secteur École.

Pour conclure

D'une manière générale les nouvelles en provenance de Madagascar sont mauvaises et décourageantes. Faut-il pour autant baisser les bras ? A quoi bon se substituer à un pouvoir politique qui ne semble pas se soucier des couches défavorisées de la population ? La tentation du repli est grande et pourtant

OUI, baissions les bras si nous avons l'ambition de tirer cet immense pays d'affaire, car cela est effectivement impossible avec nos petits moyens !

Si, par contre, nous acceptons notre impuissance à changer le monde, alors concentrons tous nos efforts pour aider des hommes et des femmes qui sont à l'écoute de leurs voisins de quartier et qui ne ménagent pas leur peine.

Les instituteurs savent que, comme les années précédentes, l'administration ne leur fournira pas le matériel dont ils auront besoin. Les laisserons-nous commencer l'année scolaire sans les quelques boîtes de craies, crayons et cahiers dont ils ont besoin ?

Chers Amis des Familles et des Écoles à Madagascar, je souhaite partager avec vous ma conviction que votre générosité est non seulement utile à beaucoup d'hommes de femmes et d'enfants, mais qu'en plus, elle encourage les deux collaboratrices et le comité de NSAM à poursuivre leur tâche contre vents et marées. De la part des bénéficiaires que j'ai rencontrés, je vous transmets leurs remerciements et bénédictions.

MERCI pour votre aide fidèle et
constante.

Pour le comité de l'AFEM
Christian Grosclaude



Président

Compte de chèque postal : 17-295871-4

Association des Amis des Familles et des Écoles
À Madagascar (AFEM)
Écoles
1290 Versoix